

**LA LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE CAVIGNAC DU  
5 JUILLET 2022**

**ARTICLE L.2121-25 du Code Général des Collectivités  
Territoriales**

L'An deux mil vingt-deux, le 5 juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Guillaume CHARRIER, le Maire de la commune de CAVIGNAC

Date de convocation du Conseil : le 28/06/2022

**Nombre de conseillers en exercice : 19 Nombre de présents : 13 Nombre de votants : 14**

**Présents :** Mmes Foucher, Coureaud, Pastureau, Branco, Payet, Larsonneur, Gault, MM. Jaubleau, Chaulet, Bussy, Malapeyre, Lasserre

**Absents excusés :** M. Mioili qui donne pouvoir à Mme Coureaud, Mmes Garcia, Lecroq, MM. Didier, Legrel, Roussel

**Secrétaire de Séance :** R. Bussy

Adoption à l'unanimité du Compte-rendu de la séance du 5 mai 2022

**DELIBERATIONS :**

- N°40 Cession de terrains : approuvée à l'unanimité
- N°41 Détermination du tarif de vente des verres de dégustation du Domaine : approuvée à l'unanimité
- N°42 Tableau des effectifs - mise à jour : approuvée à l'unanimité
- N°43 Subventions aux associations : approuvée à l'unanimité
- N°44 Attribution du marché de fourniture de repas au restaurant scolaire : approuvée à l'unanimité
- N°45 Cession d'un matériel agricole : approuvée à l'unanimité
- N°46 Suppression de la régie de recettes Multisports : approuvée à l'unanimité
- N°47 Demande de remboursement d'arrhes pour une location de salle : approuvée à l'unanimité
- N°48 Convention de mise à disposition d'un local à Marinier pour un artiste pour une durée de 3 mois : approuvée à l'unanimité

A Cavignac, le 6 juillet 2022

Le Maire  
Guillaume CHARRIER